

# DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTE TYPE U 22 C.

Construite par la Société "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)  
R. C. Seine 54 B 7009

## 1° PARTIE CYCLE

**Cadre.** — En tube d'acier soudé.

**Fourche.** — Télescopique.

**Roues.** — A rayons avec pneumatiques de 25×3. Roues AV et AR à broche.

**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 150  $\frac{m}{m}$  commandé à l'avant du pied gauche, par tringle

**Frein avant.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130  $\frac{m}{m}$  commandé par levier à main droite par câble.

**Suspension arrière.** — Du type coulissant.

**Empattement.** — 1 m. 27

**Longueur totale.** — 2 m, 02

## 2° PARTIE MOTEUR

**Réservoir à essence.** — En tôle d'acier de 0,9  $\frac{m}{m}$  à cheval sur le cadre et clos par un bouchon expandeur, Capacité 12 litres environ, muni à sa base d'un bouchon de vidange.

**Moteur monocylindrique** — A essence, fonctionnant suivant le cycle à 4 temps, distribution par soupapes en tête et culbuteurs. Alésage 56  $\frac{m}{m}$ , course 71  $\frac{m}{m}$ , cylindrée 174,8737 cm<sup>3</sup>, puissance 2 CV suivant la formule administrative.

**Allumage.** — Par volant magnétique haute tension, avec avance automatique.

**Carburateur.** — A niveau constant.

**Graissage.** — Par circulation d'huile avec pompe à engrenages et filtre. La capacité du réservoir d'huile est de 2 l. environ.

**Embrayage.** — A disques multiples travaillant dans l'huile, commandé par manette au guidon à main gauche.

**Changement des vitesses.** — A 4 vitesses toujours en prise commandé par sélecteur à double pédale au pied droit. En appuyant sur la pédale avant on monte la gamme des vitesses, en appuyant sur la pédale arrière on la descend, le point mort étant obtenu en appuyant à fond sur la pédale arrière.

**Démultiplicateur.** — Un pignon de 32 dents solidaire de l'arbre moteur, engrène avec une roue de 80 dents, solidaire de l'arbre de boîte de vitesses.

**Transmission.** — Un pignon de 17 dents solidaire de l'arbre de sortie de la boîte de vitesse entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, une roue de 46 dents solidaire de la roue arrière.

**Équipement électrique.** — Le volant magnétique alimente un phare de 180  $\frac{m}{m}$  agréé A.B.T.P. n° 481 avec dispositif code, et maintient en charge au moyen d'une cellule redresseuse, une batterie de 6 V, 7 A/h. il alimente en outre une lanterne arrière avec éclairage de la plaque de police. Le commutateur avec bouton d'avertisseur sont groupés à main gauche.

**Catadioptre.** — La machine est munie d'un catadioptre agréé T.P. type V.

**Vitesse de rotation du moteur.** — Régime d'utilisation : 4.000 T/M. — Régime maximum : 4.500 T/M.

**Rapport de démultiplication :**

**Vitesse maximum de la machine :**

$$\begin{aligned} \text{En prise directe : } & \frac{80}{32} \times \frac{46}{17} = 6,76 \\ \text{En 3° vitesse : } & \frac{80}{32} \times \frac{46}{17} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{25} = 8,9 \\ \text{En 2° vitesse : } & \frac{80}{32} \times \frac{46}{17} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20} = 13,35 \\ \text{En 1° vitesse : } & \frac{80}{32} \times \frac{46}{17} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17} = 18,3 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{En prise directe : } & \frac{0.002 \times 60 \times 4500}{6,76} = 80 \text{ km/h.} \\ \text{En 3° vitesse : } & \frac{0.002 \times 60 \times 4500}{8,9} = 61 \text{ km/h.} \\ \text{En 2° vitesse : } & \frac{0.002 \times 60 \times 4500}{13,35} = 40,5 \text{ km/h.} \\ \text{En 1° vitesse : } & \frac{0.002 \times 60 \times 4500}{18,3} = 30 \text{ km/h.} \end{aligned}$$

**Poids de la machine.** — 114 kilos avec plein d'essence en ordre de marche.

**Silencieux d'échappement.** — Un tube de 34  $\frac{m}{m}$  de 1 m. environ de longueur, débouche dans un pot cylindrique garni de chicanes en spirales. Les dimensions du pot sont : diamètre : 75  $\frac{m}{m}$  ; longueur : 310  $\frac{m}{m}$ . Le volume du système d'échappement est d'environ : 2 litres 100.

## 3° MARQUE DU CONSTRUCTEUR

Chaque motocyclette est munie d'une plaque métallique fixée au moteur portant la cylindrée, le type, l'année de sortie du moteur et le numéro dans la série du type.

Reg. A. A. N° 757-53 — Il résulte des constatations effectuées, à la demande du Constructeur, le 9 Novembre 1953 sur le véhicule N° 750.002 à moteur N° 750.001 du type U 22 C ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux Articles 2, 3, 21, 22, 23, 24 et des alinéas 1 et 2 - paragraphe 1<sup>er</sup> - article 27 du Code de la Route promulgué par le Décret du 20 Août 1939 et Décrets l'ayant modifié.

